

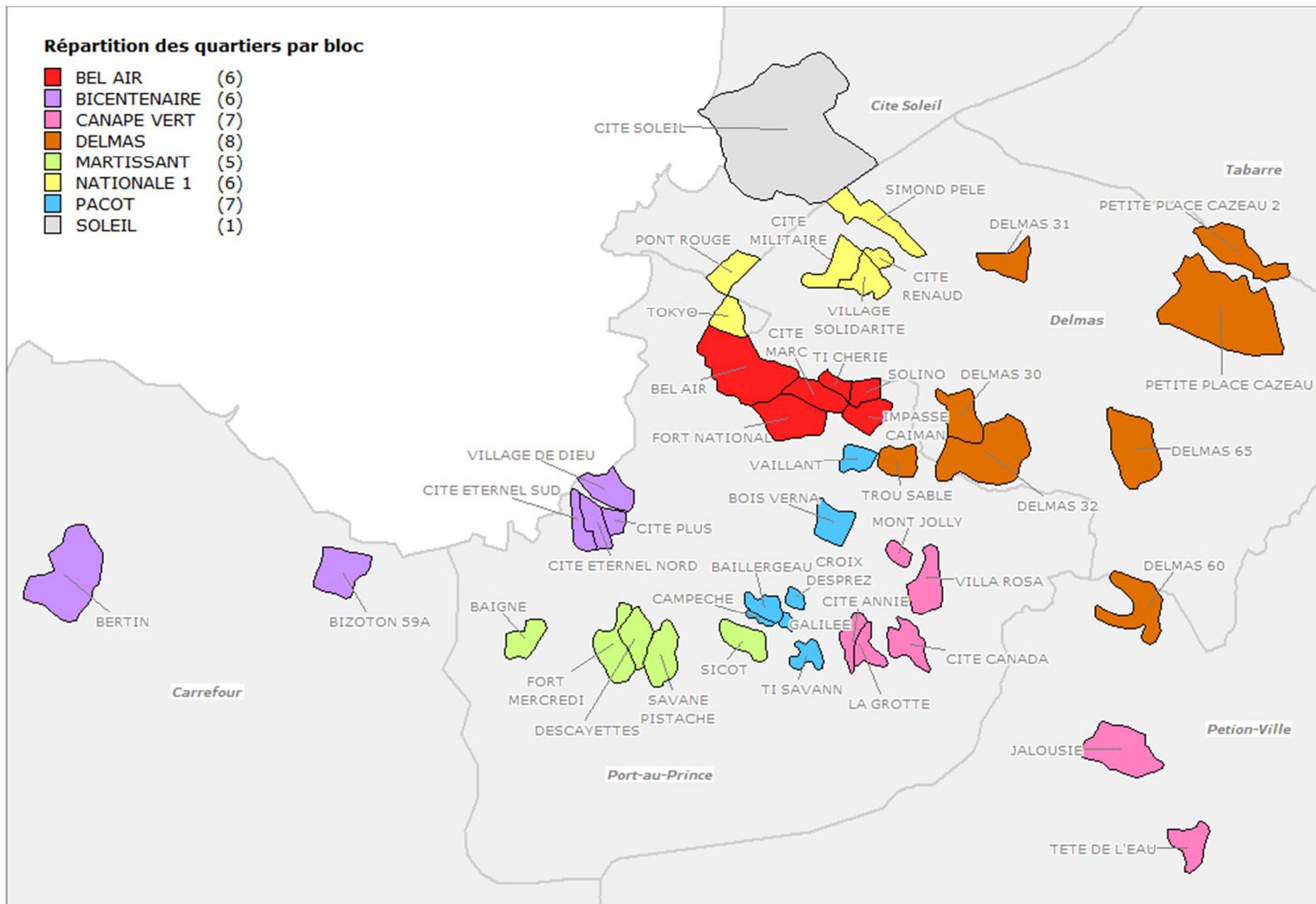
*Diagnostic « Infrastructures,  
qualité, gestion et pratiques  
de l'eau » dans les quartiers  
précaires de Port-au-Prince  
(Haïti)*



# Sommaire

<i>L'équipement des quartiers.....</i>	<i>01</i>
<i>L'approvisionnement en eau des quartiers.....</i>	<i>03</i>
<i>La qualité de l'eau.....</i>	<i>05</i>
<i>Les usagers.....</i>	<i>07</i>
<i>Les Komite Dlo.....</i>	<i>09</i>

# Localisation des quartiers enquêtés



# L'équipement des quartiers

## Localisation des ouvrages

Les coordonnées de chaque ouvrage (fontaines, réservoirs, bureaux des comités) ont été relevées au GPS dans les quartiers enquêtés et les limites approximatives des quartiers ont été dessinées. Une base de données est disponible et renseignée d'informations telles que la présence et la fonctionnalité d'un compteur et d'un chlorinateur, le nombre de robinets installés et fonctionnels, la présence d'un château et sa capacité...

## Le taux d'équipement des quartiers

242 fontaines, réparties dans 46 quartiers, ont été recensées. Dans des conditions optimales de fonctionnement (hypothèses CTE/DINEPA), **ces fontaines peuvent desservir théoriquement 580 000 habitants à hauteur de 15 litres par jour et par habitant, soit de la moitié à un tiers (selon les estimations) des personnes résidants dans les quartiers précaires.** Des branchements privés (695) gérés par les comités sur une base forfaitaire, sont installés dans 4 quartiers.

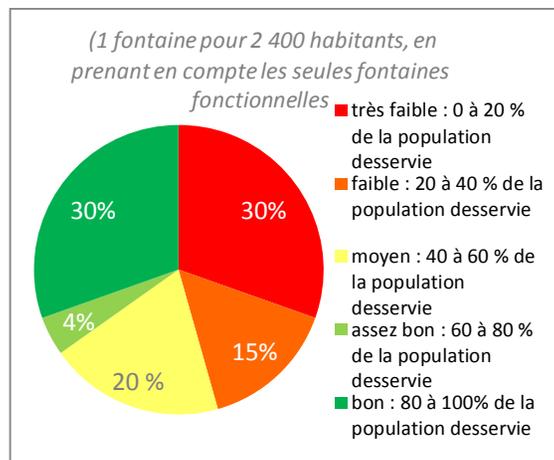
## La fonctionnalité des kiosques et des robinets

Tous les kiosques situés dans les quartiers non alimentés ont été considérés comme « non fonctionnels » même s'ils le seront potentiellement, le jour où ces quartiers seront alimentés. Ils représentent 53 kiosques sur les 84 non fonctionnels. **Dans les quartiers approvisionnés, 42 % des kiosques sont fonctionnels et 10 % sont partiellement fonctionnels**, c'est-à-dire qu'un ou plusieurs robinets sont en panne sur la rampe de distribution (36 % des robinets installés sur les kiosques fonctionnels sont hors service). D'après le graphique suivant, en prenant en compte les seules fontaines fonctionnelles et en imaginant qu'elles fonctionnent de façon optimale, dans 45 % des quartiers, moins de la moitié des habitants peut être desservie.

### Quelques chiffres clés :

- 50 % des quartiers sont sous équipés pour répondre aux besoins des usagers (15 l./j./hab.)
- 42 % des kiosques sont totalement fonctionnels
- 20 % des fontaines sont équipées d'un compteur fonctionnel

## Graphique 1 : taux de desserte théorique des quartiers



## Les pannes courantes

Dans les quartiers normalement alimentés, le principal problème rencontré est le manque de pression. La majorité des systèmes est alimentée par gravité, l'eau a beaucoup de mal à arriver jusqu'à la fontaine notamment à cause de la multiplication des branchements et/ou piquages et de l'absence de système de pompage. Le second problème récurrent vient du fait qu'un certain nombre de conduites de distribution sont endommagées car généralement enfouies peu profondément. Quelques quartiers n'ont pas encore pu bénéficier de travaux de réhabilitation post-séisme et enfin il existe des quartiers où des fontaines ne sont pas encore raccordées au reste du réseau. **L'utilisation de matériaux de mauvaise qualité conduisant à des fuites abondantes sur les robinets ou à l'arrêt net de la distribution a été largement dénoncée par les comités et les fontainiers.** Au niveau des quartiers non alimentés, il existe deux groupes : ceux où les systèmes d'approvisionnement ont, à un moment, déjà été fonctionnels (11) et ceux où ils ne l'ont jamais été (7). Parmi eux, 5 quartiers réalisés dans le cadre du PRD attendent toujours que le réservoir de Debussy, qui doit les alimenter, soit terminé.

## Les capacités de stockage

La quasi-totalité des quartiers disposent d'une capacité de stockage, que ce soit par réservoir (18 réservoirs sont installés dans 15 quartiers et représentent 72 % de la capacité totale de stockage des quartiers) et/ou par château d'eau. **La capacité moyenne de stockage par fontaine est pour 80 % des quartiers inférieure à 20 m<sup>3</sup> et parmi eux, 13 % des quartiers (soit six) ne disposent d'aucune infrastructure de stockage.** Dans 11 quartiers, la distribution est réalisée en « by-pass », c'est-à-dire sans faire transiter la ressource par le réservoir ou le château, le plus généralement à cause du manque de pression pour les remplir. Ce phénomène a conduit à la fermeture ou à la sous-exploitation d'une partie du réseau de ces quartiers.

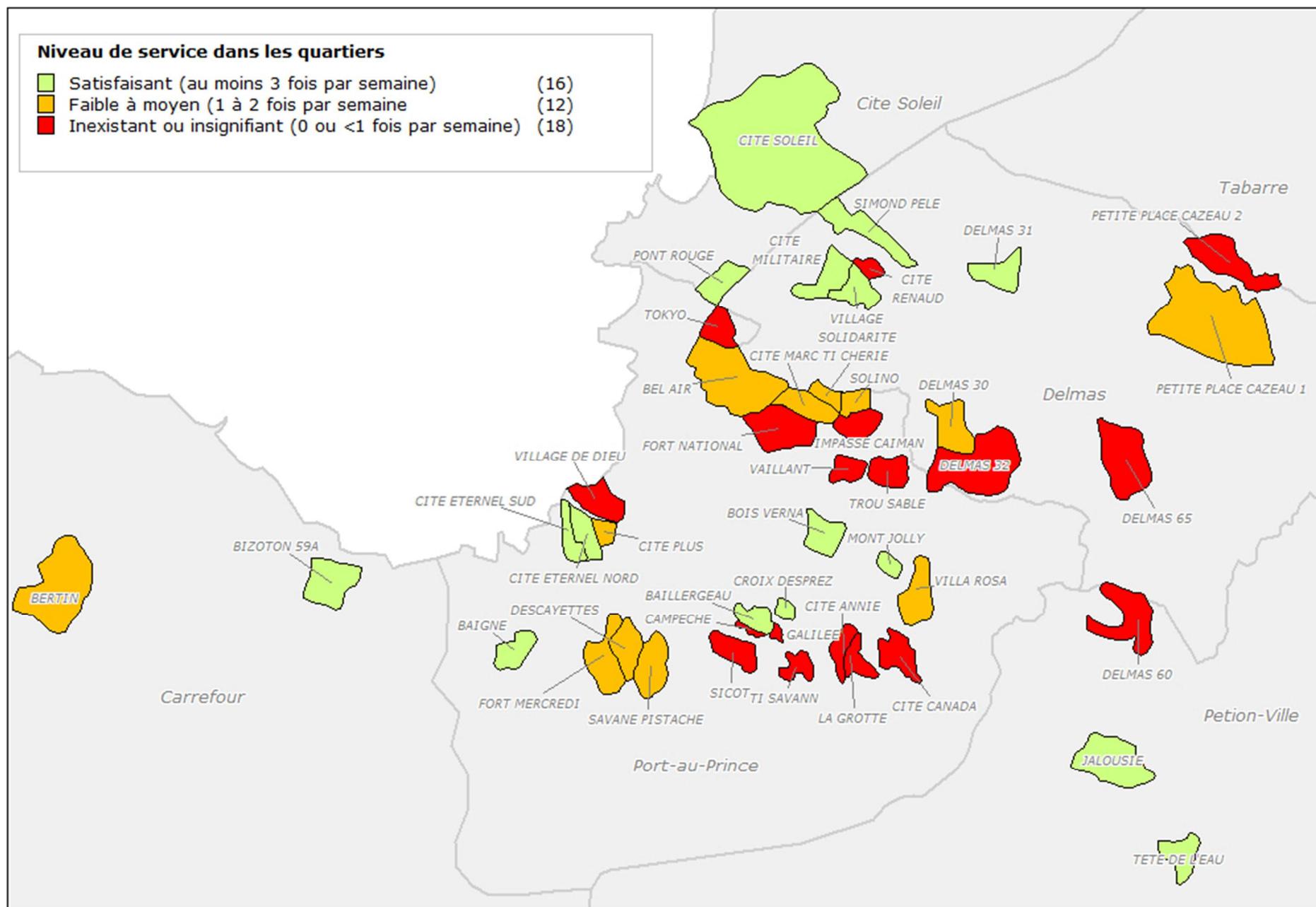
## Le contrôle de la distribution : les compteurs

Deux types de compteurs doivent être installés : les compteurs de tête qui permettent d'évaluer les quantités d'eau reçues par le quartier et les compteurs de distribution qui servent à comparer ces quantités reçues avec les quantités distribuées à chaque fontaine et d'assurer la gestion du système (calcul des recettes théoriques et réelles, surveillance du réseau et des pertes, facturation). **75 % des fontaines sont équipées d'un compteur dont seulement 30 % d'entre eux sont fonctionnels** et seuls 25 % des quartiers ont su indiquer l'existence d'un compteur de tête. La remise en état des compteurs est un chantier prioritaire pour le CTE afin de permettre la reprise de la facturation au volume.

## La faiblesse des investissements sur le réseau

L'état des lieux des derniers travaux effectués sur le réseau a permis de faire plusieurs constats : les petits travaux sont la plupart du temps réalisés par les comités eux-mêmes ou par le CTE /DINEPA mais sur les fonds du comité tandis que les gros investissements (réhabilitations) sont assurés par les partenaires techniques et financiers (ONG). **Le faible investissement sur le réseau est expliqué par le comité par le manque de moyens pour entreprendre les réparations.**

## Le niveau de service dans les quartiers

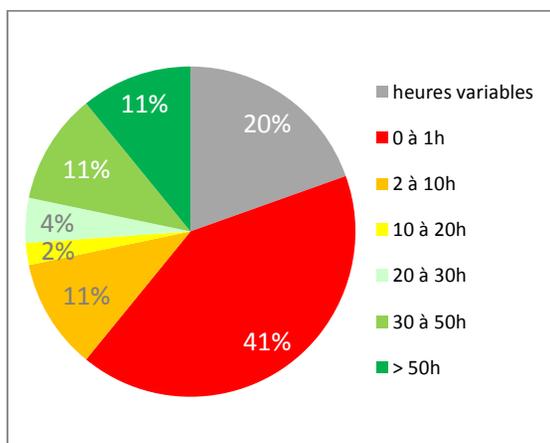


# La rareté de l'approvisionnement en eau

## Le niveau de service dans les quartiers

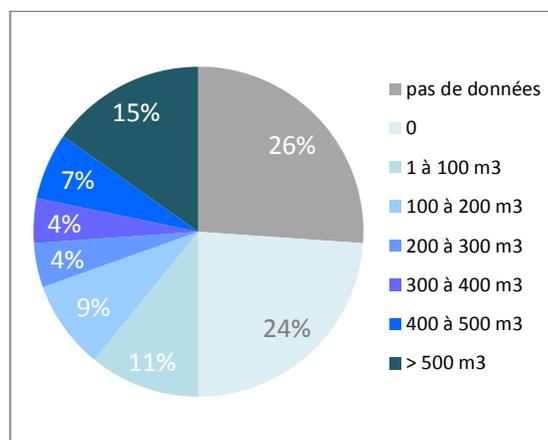
La répartition du service est très inégale entre les quartiers. Elle se mesure en termes de jours d'approvisionnement, de plages horaires de distributions et en conséquence de quantités distribuées. Une typologie des quartiers a été mise en place : ceux ayant **un service inexistant ou insignifiant** (réseau non approvisionné ou rarement soit 39 %), ceux qui, hors périodes de pannes, sont **faiblement approvisionnés** (1 à 2 fois par semaine soit 26 %) et enfin les quartiers qui ont **un niveau satisfaisant** (plus de trois approvisionnements par semaine soit 35 %). Les heures d'ouverture et de fermeture des fontaines ont permis de faire une estimation de l'amplitude des heures de distributions dans les quartiers, qui affine le classement précédent et confirme l'inégalité de l'accès à la ressource :

Graphique 2 : répartition des quartiers suivant le nombre d'heures de distribution par semaine



Une estimation des quantités distribuées à partir des cahiers de mouvement de l'eau a permis de mettre en avant la faiblesse des quantités moyennes distribuées, même dans les quartiers alimentés :

Graphique 3 : répartition des quartiers suivant les quantités d'eau moyennes distribuées par mois



## La demande en eau au niveau des fontaines

Dans les objectifs d'accès aux services, le CTE estime que la quantité idéale d'eau à distribuer est de 15 litres par jour et par habitant. **Le ratio entre les quantités distribuées au cours du mois et la quantité idéale permet d'obtenir le niveau de consommation<sup>1</sup>.**

D'après les estimations du diagnostic, les quantités distribuées aux fontaines sont de l'ordre de 11 000 m<sup>3</sup> par mois pour une population estimée dans les quartiers de près de 800 000 habitants. En théorie, il faudrait donc distribuer aux fontaines 360 000 m<sup>3</sup>. **Actuellement, les fontaines couvrent (inégalement selon les zones) 0,3 % des besoins estimés**, ce qui qualifie bien la mesure des déficits d'accès à l'eau potable pour les populations des quartiers précaires de Port-au-Prince et leur obligation de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement pour satisfaire leurs besoins.

D'après l'estimation des fontainiers, la fréquentation moyenne aux fontaines est en-deçà du dimensionnement

<sup>1</sup> Ce calcul est fait à titre indicatif car l'absence de chiffres précis concernant la population des quartiers ne nous permet pas de proposer un résultat très affiné. De plus, on ne prend pas en compte la consommation d'eaux pluviales.

prévu (desserte de 2 400 habitants par fontaine) bien que la situation entre quartiers soit très variable.

La faible amplitude des heures de distribution due à une disponibilité de la ressource très limitée comparée au potentiel des fontaines (15 l./j./hab. pendant 10 h. d'ouverture) et l'existence de points d'approvisionnement en eau complémentaires (tuyaux privés, eau osmosée) ont détourné une partie de la population des quartiers du système d'approvisionnement par kiosques publics.

Les fontaines restent cependant dans les quartiers les plus populaires et denses, le moyen privilégié pour l'approvisionnement en eau et ces dernières sont « prises d'assaut » par la population quand elles sont ouvertes. **La demande y reste bien supérieure aux capacités de distribution.**

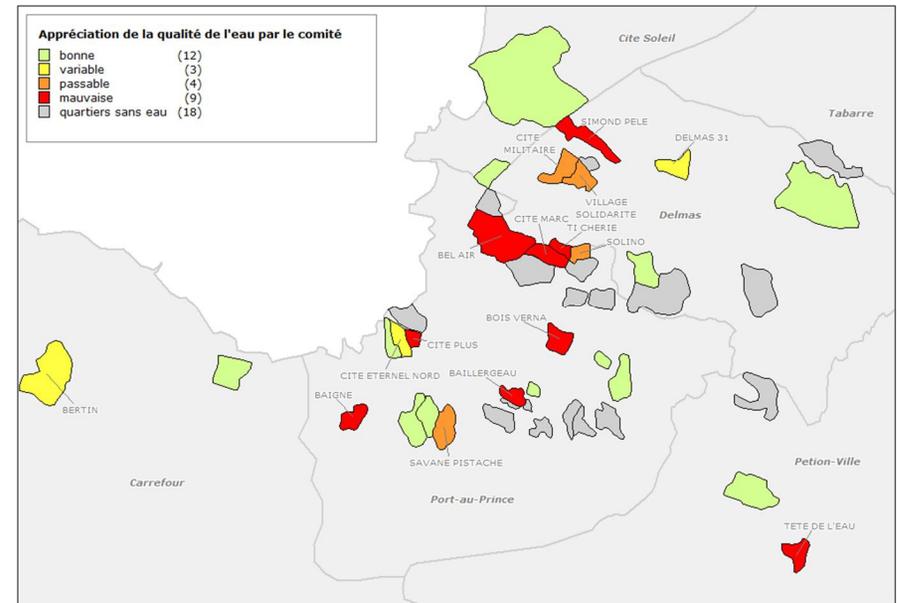
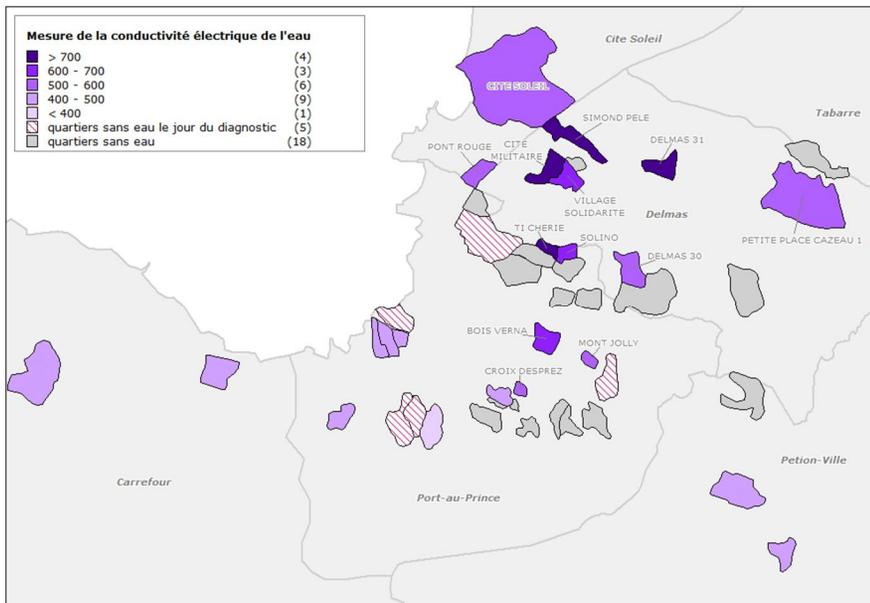
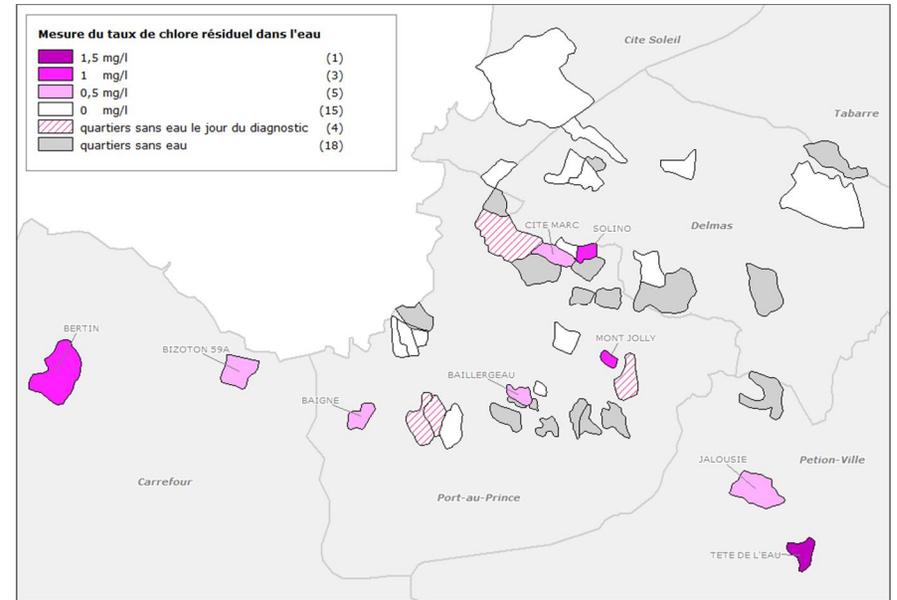
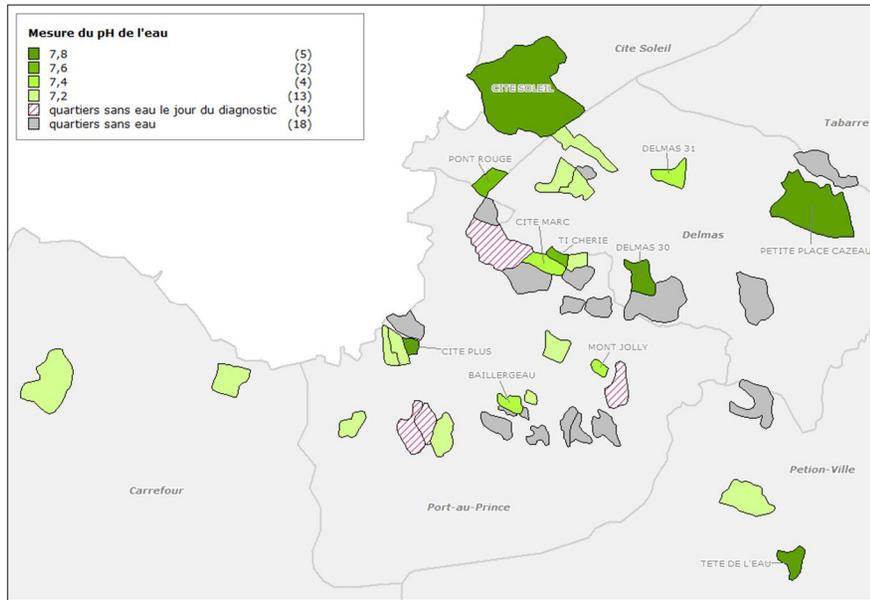


Photo 1 : files d'attente à Jalousie et Cité l'Éternel Nord

### Quelques chiffres clés :

- 50 % des quartiers reçoivent de l'eau moins de 10 heures par semaine
- 39 % des quartiers distribuent au moins 100 m<sup>3</sup> par semaine
- 20 % des quartiers n'ont pas de plages de distribution fixes

# Le contrôle de la qualité



# La qualité de l'eau

## Les mesures de contrôle de la qualité

Quatre indicateurs ont été relevés sur le terrain afin de dresser un état des lieux de la qualité de la ressource :

- **La chloration de l'eau**, qui reste aujourd'hui l'une des techniques les plus utilisées pour désinfecter l'eau notamment car son coût est modeste et son utilisation relativement simple, a été relevée grâce à un « Pool Tester ». L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), recommande que le taux de chlore résiduel soit compris entre 0,6 mg/l et 1,5 mg/l. **Seuls 20 % des quartiers distribuent une eau chlorée aux kiosques** et pour 11 % d'entre eux, le taux de chlore résiduel est à la limite du seuil garantissant que l'eau soit potable.
- **La turbidité** qui désigne la teneur d'un liquide en matières qui le trouble (sables, planctons ou éléments polluants) a été relevée à l'aide d'un turbidimètre. L'OMS recommande que la turbidité de l'eau soit inférieure à 5 UNT<sup>2</sup> sinon les solides en suspension peuvent protéger les bactéries contre l'action du chlore. **Trois quartiers ont montré une turbidité supérieure à la norme, certainement due à l'infiltration d'eaux usées.**



Photo 2 : mesure de la turbidité

- **Le pH** qui est l'abréviation de potentiel hydrogène est un paramètre servant à définir si un milieu est acide ou basique. Pour que les produits de chloration fonctionnent correctement, il est recommandé que le pH soit inférieur à 8 et l'OMS recommande que le pH soit compris entre 6,5 et 8,5 pour être sans

conséquence sur la santé. **Tous les quartiers testés ont montré un pH dans la norme.**

- **La conductivité électrique** est une mesure qui permet de déterminer si l'eau est chargée ou non en sels minéraux dissous. L'eau douce a une conductivité généralement basse tandis qu'une eau dite « dure » affichera une conductivité élevée. L'OMS recommande que la conductivité électrique soit d'environ 400 µS/cm. L'eau distribuée par le CTE provenant de différentes sources/forages, les caractéristiques relevées dans les quartiers sont variables.

## Le rôle du comité dans la distribution d'une eau de qualité

La majorité des comités possède de bonnes connaissances de base sur les critères d'une eau de « bonne qualité ». Leur appréciation de la qualité n'est cependant parfois pas tout à fait en adéquation avec les relevés effectués. **Seuls 26 % des comités ayant donné leur avis sur la qualité de l'eau la jugent « bonne » tandis que 20 % la jugent « mauvaise ».** L'eau qui arrive dans les réseaux de distribution des quartiers a normalement subi un traitement en amont, au niveau des réservoirs de stockage du CTE ou des sources. Cependant, même si l'eau est traitée suffisamment au départ, plusieurs éléments influencent la qualité de l'eau tout au long de son parcours : les fuites et piquages qui contaminent l'eau ou encore la chaleur qui accélère l'évaporation du chlore...

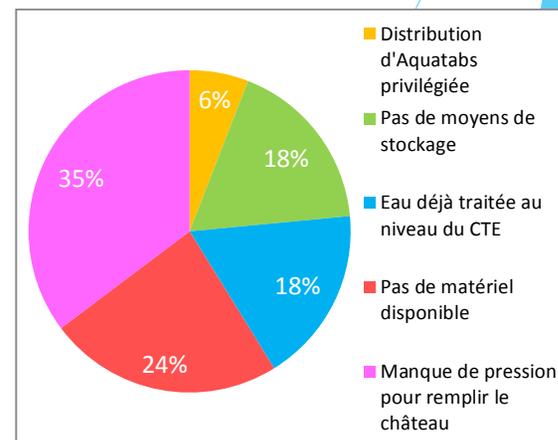
Ainsi, face à ce constat, **quelles sont les actions des comités pour garantir que l'eau distribuée soit de bonne qualité (chlorée) ?**

- 50 % des comités ont mis des actions en amont de la distribution (vidange/entretien réseau, chloration, test de la présence de chlore et adaptation du dosage en fonction des résultats)
- 37 % des comités ont choisi des actions en aval de la distribution (sensibilisation, distribution d'Aquatabs)
- 17 % des comités n'entreprennent aucune action particulière

**50 % des fontaines équipées de châteaux ont un chlorinateur mais 10 % d'entre eux ne sont pas fonctionnels** (endommagés ou le manque de pression pour y faire passer l'eau). Le matériel pour traiter l'eau semble relativement facile à acquérir à travers le CTE ou différentes ONG mais le problème principal reste que la pression est insuffisante dans 35 % des quartiers pour remplir les châteaux et réservoirs et que 18 % des quartiers n'ont pas de moyen de stockage.

Aussi, les principales difficultés rencontrées par les comités pour assurer le traitement de l'eau par chloration sont les suivantes :

## **Graphique 4 : raisons justifiant l'absence de traitement de l'eau par les comités**



### **Quelques chiffres clés :**

- 100 % des comités possèdent un « pool tester »
- 72 % des comités se procurent les produits de traitement de l'eau auprès d'ONG gratuitement
- 50 % des châteaux et 16 % des réservoirs sont équipés de chlorinateurs
- 20 % des quartiers distribuent une eau chlorée

<sup>2</sup> Unité néphélométrique de turbidité



Photo 3 : Usagers en attente devant une fontaine de Cité l'Éternel



Photo 4 : Approvisionnement sur un piquage de conduite



Photo 5 : Approvisionnement à la Source Ti Grann



Photo 6 : Traversée de la ravine Bois de Chêne entre Cité l'Éternel et Village de Dieu

# Les usagers

## Données générales

153 entretiens ont été réalisés auprès des usagers des kiosques de distribution. L'échantillon semble faible compte tenu de la population résidant dans les quartiers mais il a permis d'obtenir des données qui semblent assez représentatives des pratiques générales de la population en matière d'approvisionnement et de consommation de l'eau.

## Le système des fontaines : faciliter l'accès des populations à l'eau potable

**Les kiosques de distribution sont une réponse de proximité pour les usagers** puisque 80 % des enquêtés ont estimé être à moins de 5 minutes de marche d'une fontaine payante. Seulement, l'extension des quartiers au fil des années et les difficultés techniques rencontrées pour raccorder certaines zones font qu'aujourd'hui le nombre de fontaines est jugé insuffisant et qu'une partie des habitants des quartiers est écartée de ce système de distribution. Pourtant **le prix de vente du bokit de l'eau au kiosque**, bien que variant entre les quartiers de 0,50 gourdes à 1,5 gourdes, **est aujourd'hui le plus compétitif sur le marché de la vente de l'eau en Haïti.**

## La consommation d'eau à la fontaine

**La majorité des usagers interrogés a adapté son rythme d'achat d'eau à la fontaine en fonction du rythme d'approvisionnement du quartier** et en conséquence, 88 % d'entre eux conservent l'eau à la maison. Ce constat montre à quel point le respect des jours d'approvisionnement est important et que les pannes ou les ruptures d'interruption peuvent être dramatiques pour les usagers. En effet, **pour 43 % des usagers, l'eau de la fontaine est la seule source d'alimentation pour tous les besoins quotidiens du ménage.** En revanche, pour 35 % des usagers des kiosques, cette eau n'est pas du tout utilisée pour la boisson et l'eau osmosée est largement privilégiée.

Dans les quartiers non alimentés, les habitants se tournent vers d'autres sources pour leur approvisionnement en eau. La majorité d'entre eux (53 %) utilisent de l'eau vendue par des privés : bassins, tuyaux ou citernes, au prix de 2 à 10 gourdes le bokit.

Dans 15 % de ces quartiers, le comité d'eau continue de jouer un rôle essentiel pour l'approvisionnement des populations en ayant instauré un système de « water trucking communautaire » directement à partir du camion ou à partir de la fontaine qui est elle-même remplie par le camion. De nombreux usagers s'approvisionnent au niveau des sources d'eau ou sur des piquages de conduites.

## Les relations entre usagers et comités d'eau

Les membres des comités sont en règle générale issus des organisations de base du quartier et sont élus à l'assemblée générale du comité par la population pour la gestion du système. La moitié des usagers interrogés ont d'ailleurs déclaré connaître les responsables de la gestion des kiosques payants dans le quartier mais pour 15 % d'entre eux, la responsabilité est attribuée au fontainier et non aux membres des comités. Pour autant, **près de 80 % des usagers se sont dits satisfaits par la gestion du système d'approvisionnement en eau du quartier.**

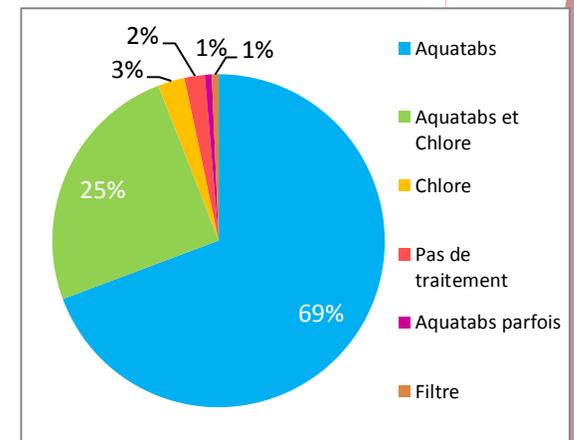
Parmi les usagers mécontents, **les principaux reproches des usagers envers les membres des comités concernent le manque d'approvisionnement en eau des fontaines et les problèmes qui en découlent comme les files d'attente, les bousculades et le désordre qui règne.** L'assainissement et les difficultés d'accès à certaines fontaines sont également pour eux cause de leur mécontentement. De leur côté, les comités dénoncent ces mêmes problèmes comme étant les principales plaintes relevées, avec la mauvaise qualité de l'eau et les fraudes pouvant exister au niveau du paiement des bokits lorsque les fontaines sont prises d'assaut.

## Qualité et traitement de l'eau à domicile

Alors que seuls 26 % des comités jugent l'eau distribuée au niveau des fontaines de « bonne qualité », 67 % des usagers se sont déclarés satisfaits de sa qualité. Dans cinq quartiers où les comités avaient déjà mis l'accent sur la mauvaise qualité de l'eau, une majorité d'usagers a répondu dans le même sens. Pour autant, la totalité des usagers a déclaré retraiter l'eau à domicile, qu'elle la juge de bonne ou de mauvaise qualité. Depuis

l'apparition de l'épidémie de choléra et la mise en place des campagnes de sensibilisation et de distribution d'Aquatabs menées par les comités d'eau, les usagers ont adopté ce moyen de traitement. **Bien qu'encourageante, cette information démontre qu'un travail important doit encore être réalisé dans les quartiers afin d'assurer que l'eau distribuée aux kiosques soit chlorée et que des solutions alternatives soient trouvées pour les usagers, au moment où les distributions gratuites d'Aquatabs touchent à leur fin.**

**Graphique 5 : utilisation des produits de chloration par les usagers**



### **Quelques chiffres clés :**

- 60 % des usagers achètent le bokit de 5 gallons à 1 gourde
- Les autres sources payantes privées varient de 1 à 10 gourdes le bokit de 5 gallons, jusqu'à 75 gourdes pour de l'eau osmosée
- 57 % des usagers des quartiers approvisionnés s'alimentent aussi auprès de sources alternatives en complément de l'eau des kiosques
- 50 % des plaintes sont liées au manque d'eau qui exacerbe les tensions entre usagers eux-mêmes et également entre les usagers, les fontainiers et les comités
- 69 % des usagers utilisent des Aquatabs pour traiter l'eau à domicile



Photo 7 : Entretien à Trou Sable

Centre Technique d'Exploitation (CTE)  
Région Métropolitaine de Fort-au-Prince  
Nom / Prénom : Romée Du C.O.G.E.B.O  
Adresse : RTE DES DALLES  
Secteur : TUNNEL 1

5-Avr-11

32436.72

Mois	Consommation (m³)	Montant
Mois de juillet 2010	96	768.00
TCA 10 %		76.80
Total juillet		844.80
Mois d'août 2010	148	1,184.00
TCA 10 %		118.40
Total août		1,302.40
Mois de septembre 2010	161	1,288.00
TCA 10 %		128.80
Total septembre		1,416.80
Mois d'octobre 2010	116	928.00
TCA 10 %		92.80
Total octobre		1,020.80
Mois de novembre 2010	179	1,432.00
TCA 10 %		143.20
Total novembre		1,575.20
Mois de décembre 2010	196	1,568.00
TCA 10 %		156.80
Total décembre		1,724.80
Mois de janvier 2011	101	808.00
TCA 10 %		80.80
Total janvier		888.80
Mois de février 2011	87	696.00
TCA 10 %		69.60
Total février		765.60
Montant Total		41,875.92



Photo 8 : Facture reçue par le comité (haut)  
Photo 9 : Collecte des recettes par le fontainier (bas)

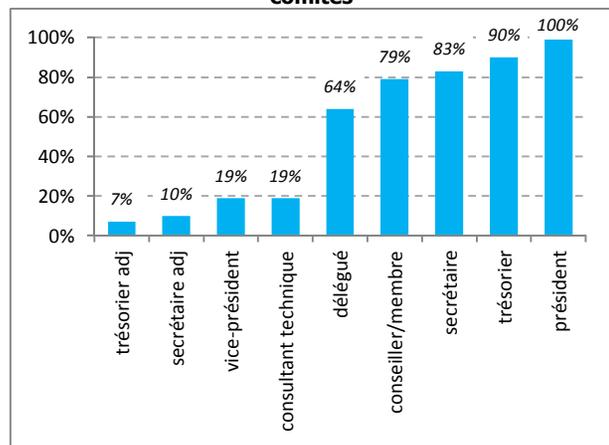
Date	Cuvée	Jerico	Vanou	Royal	AcciKa
21/5/2011	0446	0446	2	105	104
22/5/2011	0446	0446	1	52	52
23/5/2011	0446	0446	1	53	52
24/5/2011	0446	0446	3	103	104
25/5/2011	0446	0446	2	106	104
26/5/2011	0446	0446	3	107	104
27/5/2011	0446	0446	2	103	104
28/5/2011	0446	0446	3	101	104
29/5/2011	0446	0446	3	101	104
30/5/2011	0446	0446	5	157	156
31/5/2011	0446	0446	3	107	104
1/6/2011	0446	0446	3	107	104
2/6/2011	0446	0446	3	107	104
3/6/2011	0446	0446	3	107	104
4/6/2011	0446	0446	3	107	104
5/6/2011	0446	0446	3	107	104
6/6/2011	0446	0446	3	107	104
7/6/2011	0446	0446	3	107	104
8/6/2011	0446	0446	3	107	104
9/6/2011	0446	0446	3	107	104
10/6/2011	0446	0446	3	107	104
11/6/2011	0446	0446	3	107	104
12/6/2011	0446	0446	3	107	104
13/6/2011	0446	0446	3	107	104
14/6/2011	0446	0446	3	107	104
15/6/2011	0446	0446	3	107	104
16/6/2011	0446	0446	3	107	104
17/6/2011	0446	0446	3	107	104
18/6/2011	0446	0446	3	107	104
19/6/2011	0446	0446	3	107	104
20/6/2011	0446	0446	3	107	104
21/6/2011	0446	0446	3	107	104
22/6/2011	0446	0446	3	107	104
23/6/2011	0446	0446	3	107	104
24/6/2011	0446	0446	3	107	104
25/6/2011	0446	0446	3	107	104
26/6/2011	0446	0446	3	107	104
27/6/2011	0446	0446	3	107	104
28/6/2011	0446	0446	3	107	104
29/6/2011	0446	0446	3	107	104
30/6/2011	0446	0446	3	107	104
1/7/2011	0446	0446	3	107	104
2/7/2011	0446	0446	3	107	104
3/7/2011	0446	0446	3	107	104
4/7/2011	0446	0446	3	107	104
5/7/2011	0446	0446	3	107	104
6/7/2011	0446	0446	3	107	104
7/7/2011	0446	0446	3	107	104
8/7/2011	0446	0446	3	107	104
9/7/2011	0446	0446	3	107	104
10/7/2011	0446	0446	3	107	104
11/7/2011	0446	0446	3	107	104
12/7/2011	0446	0446	3	107	104
13/7/2011	0446	0446	3	107	104
14/7/2011	0446	0446	3	107	104
15/7/2011	0446	0446	3	107	104
16/7/2011	0446	0446	3	107	104
17/7/2011	0446	0446	3	107	104
18/7/2011	0446	0446	3	107	104
19/7/2011	0446	0446	3	107	104
20/7/2011	0446	0446	3	107	104
21/7/2011	0446	0446	3	107	104
22/7/2011	0446	0446	3	107	104
23/7/2011	0446	0446	3	107	104
24/7/2011	0446	0446	3	107	104
25/7/2011	0446	0446	3	107	104
26/7/2011	0446	0446	3	107	104
27/7/2011	0446	0446	3	107	104
28/7/2011	0446	0446	3	107	104
29/7/2011	0446	0446	3	107	104
30/7/2011	0446	0446	3	107	104
31/7/2011	0446	0446	3	107	104
1/8/2011	0446	0446	3	107	104
2/8/2011	0446	0446	3	107	104
3/8/2011	0446	0446	3	107	104
4/8/2011	0446	0446	3	107	104
5/8/2011	0446	0446	3	107	104
6/8/2011	0446	0446	3	107	104
7/8/2011	0446	0446	3	107	104
8/8/2011	0446	0446	3	107	104
9/8/2011	0446	0446	3	107	104
10/8/2011	0446	0446	3	107	104
11/8/2011	0446	0446	3	107	104
12/8/2011	0446	0446	3	107	104
13/8/2011	0446	0446	3	107	104
14/8/2011	0446	0446	3	107	104
15/8/2011	0446	0446	3	107	104
16/8/2011	0446	0446	3	107	104
17/8/2011	0446	0446	3	107	104
18/8/2011	0446	0446	3	107	104
19/8/2011	0446	0446	3	107	104
20/8/2011	0446	0446	3	107	104
21/8/2011	0446	0446	3	107	104
22/8/2011	0446	0446	3	107	104
23/8/2011	0446	0446	3	107	104
24/8/2011	0446	0446	3	107	104
25/8/2011	0446	0446	3	107	104
26/8/2011	0446	0446	3	107	104
27/8/2011	0446	0446	3	107	104
28/8/2011	0446	0446	3	107	104
29/8/2011	0446	0446	3	107	104
30/8/2011	0446	0446	3	107	104
31/8/2011	0446	0446	3	107	104
1/9/2011	0446	0446	3	107	104
2/9/2011	0446	0446	3	107	104
3/9/2011	0446	0446	3	107	104
4/9/2011	0446	0446	3	107	104
5/9/2011	0446	0446	3	107	104
6/9/2011	0446	0446	3	107	104
7/9/2011	0446	0446	3	107	104
8/9/2011	0446	0446	3	107	104
9/9/2011	0446	0446	3	107	104
10/9/2011	0446	0446	3	107	104
11/9/2011	0446	0446	3	107	104
12/9/2011	0446	0446	3	107	104
13/9/2011	0446	0446	3	107	104
14/9/2011	0446	0446	3	107	104
15/9/2011	0446	0446	3	107	104
16/9/2011	0446	0446	3	107	104
17/9/2011	0446	0446	3	107	104
18/9/2011	0446	0446	3	107	104
19/9/2011	0446	0446	3	107	104
20/9/2011	0446	0446	3	107	104
21/9/2011	0446	0446	3	107	104
22/9/2011	0446	0446	3	107	104
23/9/2011	0446	0446	3	107	104
24/9/2011	0446	0446	3	107	104
25/9/2011	0446	0446	3	107	104
26/9/2011	0446	0446	3	107	104
27/9/2011	0446	0446	3	107	104
28/9/2011	0446	0446	3	107	104
29/9/2011	0446	0446	3	107	104
30/9/2011	0446	0446	3	107	104
1/10/2011	0446	0446	3	107	104
2/10/2011	0446	0446	3	107	104
3/10/2011	0446	0446	3	107	104
4/10/2011	0446	0446	3	107	104
5/10/2011	0446	0446	3	107	104
6/10/2011	0446	0446	3	107	104
7/10/2011	0446	0446	3	107	104
8/10/2011	0446	0446	3	107	104
9/10/2011	0446	0446	3	107	104
10/10/2011	0446	0446	3	107	104
11/10/2011	0446	0446	3	107	104
12/10/2011	0446	0446	3	107	104
13/10/2011	0446	0446	3	107	104
14/10/2011	0446	0446	3	107	104
15/10/2011	0446	0446	3	107	104
16/10/2011	0446	0446	3	107	104
17/10/2011	0446	0446	3	107	104
18/10/2011	0446	0446	3	107	104
19/10/2011	0446	0446	3	107	104
20/10/2011	0446	0446	3	107	104
21/10/2011	0446	0446	3	107	104
22/10/2011	0446	0446	3	107	104
23/10/2011	0446	0446	3	107	104
24/10/2011	0446	0446	3	107	104
25/10/2011	0446	0446	3	107	104
26/10/2011	0446	0446	3	107	104
27/10/2011	0446	0446	3	107	104
28/10/2011	0446	0446	3	107	104
29/10/2011	0446	0446	3	107	104
30/10/2011	0446	0446	3	107	104
31/10/2011	0446	0446	3	107	104
1/11/2011	0446	0446	3	107	104
2/11/2011	0446	0446	3	107	104
3/11/2011	0446	0446	3	107	104
4/11/2011	0446	0446	3	107	104
5/11/2011	0446	0446	3	107	104
6/11/2011	0446	0446	3	107	104
7/11/2011	0446	0446	3	107	104
8/11/2011	0446	0446	3	107	104
9/11/2011	0446	0446	3	107	104
10/11/2011	0446	0446	3	107	104
11/11/2011	0446	0446	3	107	104
12/11/2011	0446	0446	3	107	104
13/11/2011	0446	0446	3	107	104
14/11/2011	0446	0446	3	107	104
15/11/2011	0446	0446	3	107	104
16/11/2011	0446	0446	3	107	104
17/11/2011	0446	0446	3	107	104
18/11/2011	0446	0446	3	107	104

# Les Komite Dlo

## L'organisation des comités

Les comités d'eau sont les délégataires du Service public pour la gestion des infrastructures et la vente de l'eau dans les quartiers. **90 % des comités sont composés de 3 à 5 membres** même si 9 postes peuvent être attribués au sein d'un comité.

**Graphique 6 : représentation des postes clés dans les comités**



Trois postes « clés » sont toujours attribués : président, trésorier et secrétaire tandis que seuls 8 comités ont un technicien permanent qui occupe le poste de « consultant technique ». **Les femmes sont faiblement représentées au sein des comités** et n'occupe que rarement des postes à responsabilité.

Au niveau des tâches attribuées aux membres, il est assez difficile de dresser une liste précise du rôle de chacun d'entre eux. On note que :

- Il n'y a pas d'adéquation entre le nombre de membres et l'importance du système à gérer (taille, rentabilité) ;
- Les fonctions de délégué, conseiller ou encore membre sont difficiles à définir car ces derniers sont impliqués très différemment d'un comité à l'autre ;
- Certains comités d'eau des quartiers non alimentés continuent de s'impliquer dans les activités du quartier et d'être en relations avec le CTE et le DQD mais pour d'autres, le sentiment d'abandon est fort ;
- Il semble intéressant de se demander comment les fontainiers pourraient être mieux intégrés au sein des

comités. Le plus souvent simple employé, leur implication réelle est variable d'un comité à l'autre.

Dans leurs statuts, les comités ont le devoir d'organiser des élections ou à minima des assemblées générales tous les trois ans afin de renouveler ou reconduire tout ou partie des membres. **Si ces élections ont lieu la plupart du temps, elles ne permettent pas ou à de rares exceptions de voir la composition des comités changer du tout au tout.**

Concernant leur reconnaissance légale, les comités d'eau doivent légaliser leur statut auprès du ministère haïtien des Affaires sociales et du Travail afin de pouvoir exercer leurs activités. 62 % des comités ont déclaré avoir ce document mais ce dernier devant être renouvelé tous les deux ans, ils sont peu nombreux à être en règle. **Quant aux contrats de délégation passés avec le CTE, seuls 8 % des comités avaient un contrat valide avant le changement de statut de l'entreprise publique. Du fait de ce changement, 100 % des contrats sont aujourd'hui caducs.**

## Les outils de gestion

Lors de l'implantation d'un système d'adduction d'eau dans un quartier, le comité est formé à l'utilisation de quatre outils de gestion : **cahier de mouvement d'eau, cahier de caisse, cahier de banque et rapport financier.** En pratique, seuls les deux premiers continuent d'être vraiment utilisés par les comités qui reconnaissent une certaine négligence ou un manque d'enthousiasme vis-à-vis des autres. En l'absence de compteurs, le cahier de mouvement d'eau est aujourd'hui le seul moyen d'établir la facturation par le CTE et est donc un outil essentiel.

En termes de formations, les comités ont pour la plupart souhaité une reprise des formations « de base » en particulier sur **la gestion de conflits.** Un appui est aussi fortement souhaité pour la mise à disposition ou la construction d'un bureau destiné au comité dans les quartiers, accompagné de tout le matériel nécessaire à la gestion.

## L'utilisation des recettes sur la vente de l'eau

Des rubriques de dépenses ont été établies dans le guide de procédures de l'Ucqd devant permettre d'établir un modèle financier de base. Une fois les factures du CTE réglées (31 % des recettes totales), la marge brute du comité représente 69 % des recettes totales dont 46 % sont allouées aux charges d'exploitation : salaires, entretiens, frais divers... Au total, il lui reste environ 20 % de marge nette pour investir dans le quartier, dans le cas d'un bilan positif.

**Seulement, dans un système où les charges d'exploitation restent lourdes et où les recettes réelles sont faibles compte tenu du faible approvisionnement en eau des quartiers et donc des faibles quantités vendues, ce modèle théorique ne peut plus être suivi.** Malgré la hausse du prix de vente du bokit, les résultats d'exploitation restent limités ce qui explique en partie la faiblesse des investissements réalisés sur le réseau. Seuls deux postes de dépenses restent assurés dans la quasi-totalité des comités : le paiement des factures au CTE et les salaires des vendeurs (fontainiers). 39 % des comités ont déclaré ne plus rémunérer leurs membres ou ne leurs donner qu'une indemnisation des frais de déplacements.

## Zoom sur la facturation du CTE

**Le taux de recouvrement des recettes est plutôt bon, 84 % des comités avaient payé leur dernière facture lors du diagnostic.** Seulement, l'absence ou la défaillance des compteurs a rendu impossible la facturation au volume (8 gourdes/m<sup>3</sup>) dans les quartiers. Le CTE établit donc les factures à partir des recettes réelles en y prélevant 33 %, ce qui revient lors de la vente d'un bokit d'eau à 0,50 gourdes à prélever 8 gourdes pour un mètre cube. Seulement, ce taux est aussi appliqué aux comités ayant augmenté le prix du bokit à 1 gourde qui paye donc désormais le mètre cube à 16 gourdes. Le rétablissement des compteurs est donc perçu comme une urgence de la part des comités afin de rétablir une facturation équitable entre les quartiers.

### Quelques chiffres clés :

- 12 % des postes sont occupés par une femme
- Aucun comité n'a aujourd'hui de contrat de délégation valide avec le CTE

**GRET**

Professionnels du  
développement  
solidaire



Réhabilitations et Régulation  
des Services de l'Eau dans les  
quartiers de Port au Prince

*Diagnostic réalisé en juillet 2011  
par une équipe conjointe Gret /Ucqd*